



Les Roches

Chambre d'Hôtes à Marseille

Conditions générales de vente de séjour en chambres d'hôtes

Tarifs 2011

CHAMBRES	<u>Empire</u>	<u>Belle Epoque</u>	<u>Bleue</u>	<u>Suite Empire</u>
prix par nuit à partir de 2 nuits	140 €	140 €	114 €	220 €
une seule nuit	185 €	185 €	150 €	290 €
lit supplémentaire	30 €	30 €	non	30 €

Ces tarifs incluent le petit-déjeuner et la taxe de séjour (*TVA non applicable art 293B du CGI*)

Tarifs spéciaux : - 10% à partir de la 4ème nuitée

Entretien :

Les draps et le linge de toilette sont fournis.

Pour les longs séjours, l'entretien des chambres est effectué tous les trois jours à la demande. En dehors de ces périodes ou si nécessaire, le petit matériel d'entretien est à votre disposition.

Réservation :

Les demandes de disponibilité ou de réservation, ou leurs éventuelles modifications, doivent faire l'objet d'un email (ou à défaut un courrier). Notre confirmation de disponibilité ou de réservation, sera elle aussi donnée par écrit. Les échanges téléphoniques sur la disponibilité d'une réservation ont un caractère purement informatif.

Article 1 - Durée du Séjour : le client signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux.

Article 2 – Validation d'une réservation : Les séjours sont garantis uniquement par la réception d'un acompte et déductible de la facture à votre arrivée. Les acomptes sont encaissés à réception. Les acomptes devront être versés au plus tard sous 5 jours à dater de la demande de réservation.

Acompte demandé :

- Pour 1 nuitée, la totalité du séjour,
- Pour les autres séjours : 50% du prix total du séjour

- soit par chèque bancaire *banque domiciliée en France* (à l'ordre de M. Christian Thuillier) à joindre avec le **contrat de réservation**.

- soit par virement bancaire sans frais (plus rapide pour une réservation garantie / pour les frais merci de vérifier ce point avec votre banque)

- soit par Paypal (le frais sont à votre charge)

C'est à partir de l'encaissement d'un acompte que votre réservation sera ferme. **Le versement d'un acompte implique l'acceptation des présentes conditions générales de vente des chambres d'hôtes.**

Pour toutes réservations effectuées au moins 3 semaines à l'avance, **un contrat de réservation sera envoyé** (détaillant les prestations retenues) à retourner **signé et accompagné de l'acompte le cas échéant si vous faites un versement par chèque.**



Les Roches

Chambre d'Hôtes à Marseille

Conditions générales de vente de séjour en chambres d'hôtes

Coffrets cadeaux : Les modalités d'utilisation des coffrets cadeaux et les conditions de vente sont réputées acceptées par le client et les bénéficiaires des coffrets. Remarque pour les coffrets cadeaux Les Roches : les réservations ne sont considérées définitives qu'après le versement intégral du montant du séjour. Le coffret cadeau est considéré comme contrat et les conditions d'annulation décrites dans nos conditions s'appliquent aux coffrets cadeaux qui seront annulés en tout ou partie selon les délais d'annulation. Les bénéficiaires de coffrets cadeaux n'ont pas à verser d'acompte pour garantir leurs réservations. Le coffret cadeau fait office de mode de paiement.

Article 3 – Annulation par le client : *Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée, ou télécopie ou télégramme adressé au propriétaire.*

Annulation avant le début du séjour :

- si l'annulation intervient plus de 24H avant le début du séjour, l'acompte reste acquis au propriétaire
- si l'annulation intervient moins de 24H avant le début du séjour, l'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement.
- si le client ne se manifeste pas avant 19heures le jour prévu de début du séjour, le présent contrat devient nul de plein droit et le propriétaire peut disposer de ses chambres d'hôtes. L'acompte reste acquis au propriétaire qui se réserve le droit de réclamer le solde du prix de l'hébergement. En cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis au propriétaire.

En cas de séjour écourté, le prix correspondant au coût de l'hébergement reste intégralement acquis au propriétaire.

Les prestations supplémentaires non consommées seront remboursées.

Le présent contrat est établi pour un nombre précis de personnes. Si le nombre de clients dépasse ce nombre, le propriétaire est en mesure de refuser les clients supplémentaires. Ce refus ne peut en aucun cas être considéré comme une modification ou une rupture du contrat à l'initiative du propriétaire, de sorte qu'en cas de départ d'un nombre de clients supérieur à ceux refusés, aucun remboursement ne peut être envisagé.

Article 4 – Annulation par le propriétaire : lorsqu'avant le début du séjour, le propriétaire annule le séjour, il doit informer son client par lettre recommandée avec Accusé de Réception. Le client sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, sera remboursé immédiatement des sommes déjà versées. Il recevra en outre une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supporté si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.



Les Roches

Chambre d'Hôtes à Marseille

Conditions générales de vente de séjour en chambres d'hôtes

Article 5 - **Heure d'arrivée** : le client doit se présenter le jour précisé de la réservation et aux heures mentionnées ci-dessous.

Les chambres sont disponibles à partir de **17h**. Prévenir en cas d'arrivée après 19heures, merci de ne pas arriver dans la mesure du possible après 20h30.

En cas d'arrivée tardive ou différée, le client doit prévenir le propriétaire.

Article 6 - **Heure de départ** : L'heure de départ des chambres doit se faire avant 11h.

Les heures de fermeture de l'établissement dans la journée :

Le portail reste fermé entre 11h30/midi et 17h00 pendant que nos clients font des visites touristiques et prennent leur déjeuner, les propriétaires s'occupent de l'entretien de l'établissement et du ménage des chambres. Cependant ce n'est pas le cas tous les jours, et les propriétaires seront heureux de partager un moment avec vous.

Article 7 – **Règlement du solde de l'hébergement** : Le solde du séjour sera à régler à l'arrivée *après visite de la chambre et l'établissement de l'état des lieux*. Les consommations et prestations supplémentaires non mentionnées au présent contrat seront payées en fin de séjour.

Article 8 – **Taxe de séjour** : la taxe de séjour est collectée par le propriétaire qui la reverse ensuite au Trésor Public.

Article 9 - **Changement de chambres** : Sans que le client ne puisse se prévaloir d'aucune indemnité, l'exploitant se réserve la possibilité de changer la chambre initialement réservée par le client par une chambre de même capacité ou de capacité supérieure. Dans un tel cas, le coût de la réservation reste inchangé.

Article 10 - **Les animaux de compagnie** :

Les animaux de compagnie ne sont pas acceptés. En cas de non respect de cette clause par le client, le refus d'accepter les animaux et ses propriétaires par le propriétaire des chambres d'hôtes ne peut être assimilé à une modification ou une rupture du contrat à l'initiative du propriétaire. De sorte qu'en cas de départ du client, aucun remboursement ne peut être envisagé.

Article 11 - **Art de vivre, utilisation des lieux** :

Le respect d'un certain art de vivre est demandé à tous les hôtes pour garantir la quiétude du lieu et le confort de ses hôtes.

Il est interdit de fumer ou de manger dans les chambres.

Le client s'engage à respecter les consignes de savoir vivre figurant dans les chambres et dans les présentes conditions générales de vente. Le client s'engage à rendre les chambres en parfait état à la fin du séjour et à déclarer, et assumer financièrement, toute dégradation éventuelle dont il pourrait être responsable.



Les Roches

Chambre d'Hôtes à Marseille

Conditions générales de vente de séjour en chambres d'hôtes

- Accès à la piscine

L'accès à la piscine est strictement réservé aux propriétaires et leurs invités.

La piscine n'est pas à usage collectif. Une alarme est mise en place.

L'accès à la piscine est interdit à toute personne non autorisée par le propriétaire.

En cas de non-respect, le client sera tenu pour seul responsable de tout incident, accident ou dégât causé par lui ou toute personne de son entourage.

S'agissant de clauses suspensives, les clients ne pourront prétendre à une quelconque indemnisation, en cas de résiliation du contrat consécutive au non-respect de ces points.

Article 12 - Les enfants :

Pour des raisons de sécurité liées à la présence d'une piscine les familles avec des enfants de moins de 12 ans ne peuvent pas être accueillies.

Les enfants évoluent au sein de la propriété « Les Roches » sous l'unique responsabilité de leurs parents. La piscine n'est pas surveillée et aucun enfant de moins de 12 ans, et/ou ne sachant pas nager, ne peut séjourner dans l'espace piscine sans la présence d'un parent.

Article 12 – Le petit-déjeuner :

Le petit-déjeuner est composé de jus de fruit, d'une boisson chaude (café, thé, chocolat), de viennoiseries, de pain, beurre, miel et confitures « maison ».

Article 13 - Les présentes conditions de vente sont modifiables à tout moment sans préavis. L'acceptation et le respect de ces conditions de vente sont réputés acquis dès le versement des acomptes.

Article 14 - Conformément à la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant. La maison d'hôte Les Roches s'engage à ne pas transmettre, les informations que vous lui avez communiquées à d'autres sociétés ou organismes.

Article 15 - Attention:

- nos offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles.

- conditions, tarifs et offres non contractuels et modifiables sans préavis.

Litiges:

Une réclamation relative à l'état des lieux ? au calme ? ou tout d'un autre objet ? n'hésitez pas en parler de suite avec le propriétaire (qui s'efforcera de trouver un accord amiable) il n'y a rien qui ne puisse être résolu (si c'est de sa compétence) pour vous rendre votre séjour le plus agréable possible